



ENGAGEMENTS QUALITÉ

Nous nous inscrivons dans une
démarche Qualité !



 06.71.94.91.19

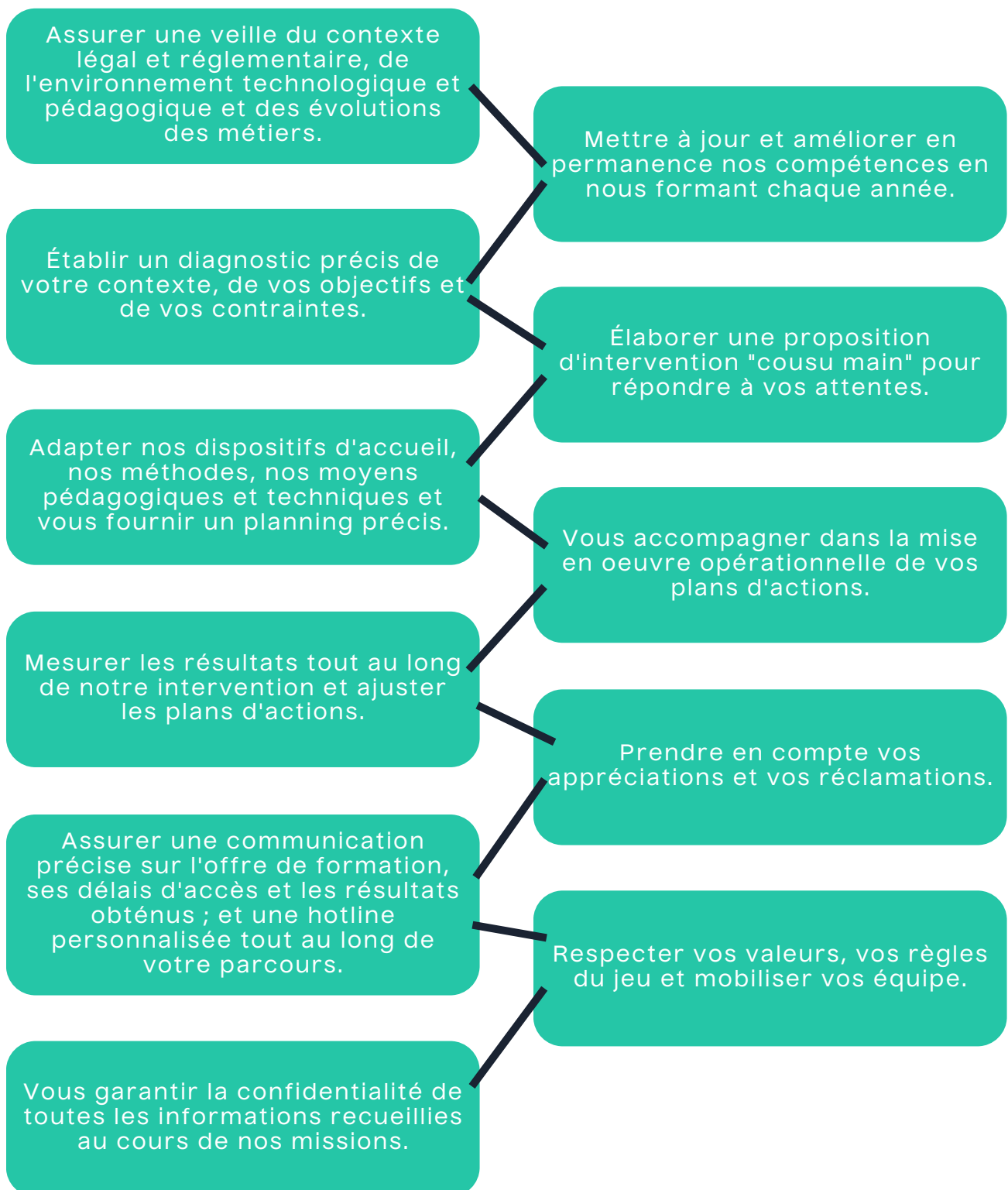
 contact@louis-jonathan.fr

 <https://louis-jonathan.fr>

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

Nous nous engageons à respecter les 7 critères qualité de la formation professionnelle (titre Ier du livre III de la sixième partie du code du travail, chapitre VI, Art. R. 6316-1).

Nous mettons donc en œuvre des processus qui permettent :



Les 8 étapes de notre engagement

1- CONNAISSANCE DE VOTRE SITUATION, L'EXPRESSION DE VOTRE BESOIN

Cette étape est très importante au sein de notre organisme de formation car elle est gage de qualité et de réussite.

Nous vous accompagnons dans l'identification et l'expression de votre besoin de formation en portant une attention particulière à votre situation, l'origine de votre demande, vos contraintes, vos moyens, vos freins, votre cadre de référence, les attentes des parties prenantes.

Nous mettons tout en œuvre pour avoir une connaissance fine de votre contexte.

Nous sommes vigilants à restituer avec vous la formation dans le processus de développement des compétences.

Nous nous assurons qu'un diagnostic a été réalisé, dans le cas contraire nous en proposons un.



2 - REFORMULATION ÉCRITE

Dans un souci d'établir une relation de confiance, à partir des éléments recueillis et analysés à l'étape précédente, nous reformulons par écrit le contexte, problématique, enjeux et objectifs du projet, notre compréhension de la situation et notre positionnement argumenté.

Nous élaborons une offre qui s'appuie sur la norme X50-760 : 2013 « Formation professionnelle – Les informations essentielles sur l'offre de formation – Lisibilité de l'offre de formation » et sur une méthodologie de conduite de projet.

Nous proposons une planification intégrant l'évaluation et le suivi de l'action.

Nous anticipons les conditions de réussite de l'action.



3 - VALIDATION DE LA PROPOSITION



Nous communiquons directement avec vous sur l'offre rédigée en s'assurant d'une compréhension partagée.

Nous vérifions que les conditions de réussite sont réunies, nous facilitons la finalisation du cahier des charges ou de son équivalent et s'assurons de sa validation.

4 - PRÉPARATION

Nous préparons l'action de formation en s'appuyant sur les référentiels d'activité et de compétences des métiers concernés.

Nous construisons l'action par étapes progressives en élaborant un plan détaillé et séquencé qui sera communiqué aux acteurs concernés : demandeurs et bénéficiaires de l'action.

Nous adaptons la structure, la stratégie, les contenus et les modalités aux activités et situations des stagiaires que nous prenons ainsi en compte pour élaborer des exercices, des cas, des illustrations motivant pour eux.

Nous nous référons à des sources d'experts dans le domaine qui les concerne.



5 - RÉALISATION

Nous prenons le temps de s'assurer que l'offre et le plan détaillé sont connus, compris et correspondent aux attentes des participants et acteurs concernés par l'action.

Nous rappelons les engagements de confidentialité, de bienveillance partagée.

La clarification des messages, le recentrage vers les exigences du client, la rigueur de la mise en œuvre nous permettent de mener à bien l'action dans le respect du cahier des charges.

Nous sommes vigilants à la posture d'accompagnement de nos formateurs vers la réussite de l'action.



6 - VÉRIFICATION ET MESURES

AVANT

Proposition et réalisation d'un diagnostic, ou demande de communication d'un diagnostic préalable portant sur l'activité, le niveau d'expérience, de difficultés et les attentes des participants



PENDANT

Vérification régulière du bon avancement de l'action par des exercices pédagogiques.



À LA FIN

Retour sur les objectifs de formation, les objectifs pédagogiques, évaluations individuelles de satisfaction.

Libre expression, tour de table et incitation des stagiaires à s'engager sur un plan d'action, des objectifs de progrès suite à la formation.



APRÈS

Retour sur le plan d'action et les objectifs de progrès ;
Échanges, retour d'expérience ;
Réunion, bilan avec les participants et responsable représentant du commanditaire.

7 - DÉBRIEFING ET ÉVOLUTIONS POST ACTION



- Point, échange avec le commanditaire ou la partie concernée ;
- Analyse de pratique, analyse du déroulement de l'action passée ;
- Identification des points à améliorer, formalisation sur un compte-rendu ou sur les documents de suivi ;
- Mise à jour et amélioration pour faire évoluer chaque session, chaque renouvellement d'action ou de projet ;
- Perfectionnement par des lectures, des échanges avec des professionnels, des formations si nécessaire.

8- MAINTENANCE DES COMPÉTENCES

En appartenant à des réseaux professionnels dans le domaine de la formation professionnelle, de la FOAD et du E-learning, nous évoluons dans un contexte qui nous oblige et nous encourage :

- à suivre l'actualité, organiser nos veilles (technologique, pédagogique, environnementale...)
- mettre à jour régulièrement nos connaissances ;
- confronter et analyser nos pratiques pour les améliorer ;
- travailler en partenariat et complémentarité de compétences pour répondre aux exigences du marché.



9 - ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Lors de la session, chaque module est évalué de manière **formative** (Quiz, questions/réponses, mises en situations, etc.) et de manière **sommative** afin d'attester du niveau de connaissance acquis en fin de formation.

Nous demandons également à l'apprenant de remplir un **questionnaire de satisfaction** sur l'ensemble de la formation (évaluation « à chaud »).

Une **attestation d'assiduité de fin de formation** est remise à chaque apprenant. Elle indique le niveau d'acquisition des connaissances suite à l'évaluation sommative, si prévue par le programme.

Un **questionnaire d'évaluation des apports de la formation sur le poste de travail** est systématiquement adressé par e-mail par nos soins **2 à 3 mois après la formation**. Ce questionnaire est à retourner par l'apprenant, le commanditaire après la fin de formation (évaluation « à froid »).

Cela nous permet de **mesurer l'impact de notre formation** et d'envisager, ensemble, les **besoins en formation complémentaires ou supplémentaires**.



Vous recevez, en fin de formation :

- L'attestation de présence, si présentiel
- L'attestation de relevés de temps de connexion, de complétion des modules, si distanciel
- L'attestation de fin de formation, dans tous les cas
- Le certificat de compétences, si envisagé
- La copie de la feuille d'émargement, sur demande



Un bilan annuel de la satisfaction des stagiaires est tenu à votre disposition sur demande : contact@louis-jonathan.fr

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**



LOUIS-JONATHAN GUYARD.EI -5 impasse de l'Europe 35370 Torcé

Tél : 06 71 94 91 19 - contact@louis-jonathan.fr - www.louis-jonathan.fr

Louis-Jonathan GUYARD EI - RCS RENNES - SIRET 51867900600032 - APE 8559B

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351061535 auprès du préfet de la région Bretagne

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat